

RAPPORTS D'ASSURANCES.

UNITED STATES BRANCH, ROTAL EXCHANGE ASSURANCE. Cie d'Assurance de Londres, Angletterre Pour l'année finissant le 31 décembre 1913, publiée conformément avec l'acte 311 de l'Assemblée Générale pour l'Etat de la Louisiane, approuvé le 15 mars 1914.

ODDCHUX & WYER, LTD. 817 Union Street. LUCAS E. MOORE & CO. 2716-307

ST. PAUL FIRE AND MARINE INSURANCE COMPANY OF ST. PAUL, MINN. Pour l'année finissant le 31 décembre 1913, publiée conformément avec l'acte 341 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, approuvé le 15 mars 1914.

NEWARK FIRE INSURANCE COMPANY OF NEWARK, N. J. Pour l'année finissant le 31 décembre 1913, publiée conformément avec l'acte 311 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, approuvé le 15 mars 1914.

AMERICAN CENTRAL INSURANCE COMPANY OF NEW YORK, N. Y. Pour l'année finissant le 31 décembre 1913, publiée conformément avec l'acte 311 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, approuvé le 15 mars 1914.

ALLIANCE INSURANCE COMPANY OF PHILADELPHIA, PENNSYLVANIA. Pour l'année finissant le 31 décembre 1913, publiée conformément avec l'acte 341 de l'Assemblée Générale pour l'Etat de la Louisiane, approuvé le 15 mars 1914.

ALLEMANIA FIRE INSURANCE CO OF PITTSBURGH, PENNSYLVANIA. Pour l'année finissant le 31 décembre 1913, publiée conformément avec l'acte 341 de l'Assemblée Générale pour l'Etat de la Louisiane, approuvé le 15 mars 1914.

THE HARTWIG MOSS INSURANCE COMPANY OF PHILADELPHIA, PENNSYLVANIA. Pour l'année finissant le 31 décembre 1913, publiée conformément avec l'acte 341 de l'Assemblée Générale pour l'Etat de la Louisiane, approuvé le 15 mars 1914.

RAPPORTS D'ASSURANCES.

FIRE ASSOCIATION OF PHILADELPHIA, PHILADELPHIA, PA. Pour l'année finissant le 31 décembre 1913, publiée conformément avec l'acte 341 de l'Assemblée Générale pour l'Etat de la Louisiane, approuvé le 15 mars 1914.

ORIENT INSURANCE COMPANY. Cie d'Assurance de Hartford, Conn. Pour l'année finissant le 31 décembre 1913, publiée conformément avec l'acte 341 de l'Assemblée Générale pour l'Etat de la Louisiane, approuvé le 15 mars 1914.

NEW HAMPSHIRE FIRE INSURANCE COMPANY, MANCHESTER, N. H. Pour l'année finissant le 31 décembre 1913, publiée conformément avec l'acte 341 de l'Assemblée Générale pour l'Etat de la Louisiane, approuvé le 15 mars 1914.

MICHIGAN FIRE AND MARINE INSURANCE COMPANY OF DETROIT, MICH. Pour l'année finissant le 31 décembre 1913, publiée conformément avec l'acte 341 de l'Assemblée Générale pour l'Etat de la Louisiane, approuvé le 15 mars 1914.

AMERICAN CENTRAL INSURANCE COMPANY OF NEW YORK, N. Y. Pour l'année finissant le 31 décembre 1913, publiée conformément avec l'acte 311 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, approuvé le 15 mars 1914.

ALLIANCE INSURANCE COMPANY OF PHILADELPHIA, PENNSYLVANIA. Pour l'année finissant le 31 décembre 1913, publiée conformément avec l'acte 341 de l'Assemblée Générale pour l'Etat de la Louisiane, approuvé le 15 mars 1914.

THE HARTWIG MOSS INSURANCE COMPANY OF PHILADELPHIA, PENNSYLVANIA. Pour l'année finissant le 31 décembre 1913, publiée conformément avec l'acte 341 de l'Assemblée Générale pour l'Etat de la Louisiane, approuvé le 15 mars 1914.

ALLIANCE INSURANCE COMPANY OF PHILADELPHIA, PENNSYLVANIA. Pour l'année finissant le 31 décembre 1913, publiée conformément avec l'acte 341 de l'Assemblée Générale pour l'Etat de la Louisiane, approuvé le 15 mars 1914.

ALLIANCE INSURANCE COMPANY OF PHILADELPHIA, PENNSYLVANIA. Pour l'année finissant le 31 décembre 1913, publiée conformément avec l'acte 341 de l'Assemblée Générale pour l'Etat de la Louisiane, approuvé le 15 mars 1914.

VENTES A L'ENCAIN

Par LOUIS HUFFET

ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE EN PARTAGE. Devo Rensard vs Elizabeth M. Rensard. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A. — No. 10062.

Par LIONEL M. RICAU. ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de propriété de valeur du Troisième District.

Par LOUIS HUFFET. ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Ramon Cozales.

Par LOUIS HUFFET. ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Jean Marie Laporte.

Par LOUIS HUFFET. ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Mme ELIZABETH Traudt.

Par LOUIS HUFFET. ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Mlle ELIZABETH Traudt.

Par FREEMAN & FREEMAN. ANNONCE JUDICIAIRE. Vente en partage.

Par FREEMAN & FREEMAN. ANNONCE JUDICIAIRE. Vente en partage.

VENTES A L'ENCAIN

Par KERNAGHAN & CORDILL

ANNONCE JUDICIAIRE. D'AR KERNAGHAN ET CORDILL, W. A. Kermaghan, Encanteur, Bureau 339 rue Carondelet.

ANNONCE JUDICIAIRE. D'AR KERNAGHAN ET CORDILL, W. A. Kermaghan, Encanteur, Bureau 339 rue Carondelet.

ANNONCE JUDICIAIRE. D'AR KERNAGHAN ET CORDILL, W. A. Kermaghan, Encanteur, Bureau 339 rue Carondelet.

ANNONCE JUDICIAIRE. D'AR KERNAGHAN ET CORDILL, W. A. Kermaghan, Encanteur, Bureau 339 rue Carondelet.

ANNONCE JUDICIAIRE. D'AR KERNAGHAN ET CORDILL, W. A. Kermaghan, Encanteur, Bureau 339 rue Carondelet.

ANNONCE JUDICIAIRE. D'AR KERNAGHAN ET CORDILL, W. A. Kermaghan, Encanteur, Bureau 339 rue Carondelet.

ANNONCE JUDICIAIRE. D'AR KERNAGHAN ET CORDILL, W. A. Kermaghan, Encanteur, Bureau 339 rue Carondelet.

ANNONCE JUDICIAIRE. D'AR KERNAGHAN ET CORDILL, W. A. Kermaghan, Encanteur, Bureau 339 rue Carondelet.

VENTES A L'ENCAIN

Par KERNAGHAN & CORDILL

ANNONCE JUDICIAIRE. D'AR KERNAGHAN ET CORDILL, W. A. Kermaghan, Encanteur, Bureau 339 rue Carondelet.

ANNONCE JUDICIAIRE. D'AR KERNAGHAN ET CORDILL, W. A. Kermaghan, Encanteur, Bureau 339 rue Carondelet.

ANNONCE JUDICIAIRE. D'AR KERNAGHAN ET CORDILL, W. A. Kermaghan, Encanteur, Bureau 339 rue Carondelet.

ANNONCE JUDICIAIRE. D'AR KERNAGHAN ET CORDILL, W. A. Kermaghan, Encanteur, Bureau 339 rue Carondelet.

ANNONCE JUDICIAIRE. D'AR KERNAGHAN ET CORDILL, W. A. Kermaghan, Encanteur, Bureau 339 rue Carondelet.

ANNONCE JUDICIAIRE. D'AR KERNAGHAN ET CORDILL, W. A. Kermaghan, Encanteur, Bureau 339 rue Carondelet.

ANNONCE JUDICIAIRE. D'AR KERNAGHAN ET CORDILL, W. A. Kermaghan, Encanteur, Bureau 339 rue Carondelet.

ANNONCE JUDICIAIRE. D'AR KERNAGHAN ET CORDILL, W. A. Kermaghan, Encanteur, Bureau 339 rue Carondelet.

VENTES A L'ENCAIN

Par RAMSEY & DANZIGER

ANNONCE JUDICIAIRE. SPLENDIDE DOUBLE COTTAGE. Placement de rapport dans deux lots de la rue du Canal.

ANNONCE JUDICIAIRE. SPLENDIDE DOUBLE COTTAGE. Placement de rapport dans deux lots de la rue du Canal.

ANNONCE JUDICIAIRE. SPLENDIDE DOUBLE COTTAGE. Placement de rapport dans deux lots de la rue du Canal.

ANNONCE JUDICIAIRE. SPLENDIDE DOUBLE COTTAGE. Placement de rapport dans deux lots de la rue du Canal.

ANNONCE JUDICIAIRE. SPLENDIDE DOUBLE COTTAGE. Placement de rapport dans deux lots de la rue du Canal.

ANNONCE JUDICIAIRE. SPLENDIDE DOUBLE COTTAGE. Placement de rapport dans deux lots de la rue du Canal.

ANNONCE JUDICIAIRE. SPLENDIDE DOUBLE COTTAGE. Placement de rapport dans deux lots de la rue du Canal.

ANNONCE JUDICIAIRE. SPLENDIDE DOUBLE COTTAGE. Placement de rapport dans deux lots de la rue du Canal.

VENTES A L'ENCAIN

Par RAMSEY & DANZIGER

ANNONCE JUDICIAIRE. SPLENDIDE DOUBLE COTTAGE. Placement de rapport dans deux lots de la rue du Canal.

ANNONCE JUDICIAIRE. SPLENDIDE DOUBLE COTTAGE. Placement de rapport dans deux lots de la rue du Canal.

ANNONCE JUDICIAIRE. SPLENDIDE DOUBLE COTTAGE. Placement de rapport dans deux lots de la rue du Canal.

ANNONCE JUDICIAIRE. SPLENDIDE DOUBLE COTTAGE. Placement de rapport dans deux lots de la rue du Canal.

ANNONCE JUDICIAIRE. SPLENDIDE DOUBLE COTTAGE. Placement de rapport dans deux lots de la rue du Canal.

ANNONCE JUDICIAIRE. SPLENDIDE DOUBLE COTTAGE. Placement de rapport dans deux lots de la rue du Canal.

ANNONCE JUDICIAIRE. SPLENDIDE DOUBLE COTTAGE. Placement de rapport dans deux lots de la rue du Canal.

ANNONCE JUDICIAIRE. SPLENDIDE DOUBLE COTTAGE. Placement de rapport dans deux lots de la rue du Canal.

VENTES A L'ENCAIN

Par RAMSEY & DANZIGER

ANNONCE JUDICIAIRE. SPLENDIDE DOUBLE COTTAGE. Placement de rapport dans deux lots de la rue du Canal.

ANNONCE JUDICIAIRE. SPLENDIDE DOUBLE COTTAGE. Placement de rapport dans deux lots de la rue du Canal.

ANNONCE JUDICIAIRE. SPLENDIDE DOUBLE COTTAGE. Placement de rapport dans deux lots de la rue du Canal.

ANNONCE JUDICIAIRE. SPLENDIDE DOUBLE COTTAGE. Placement de rapport dans deux lots de la rue du Canal.

ANNONCE JUDICIAIRE. SPLENDIDE DOUBLE COTTAGE. Placement de rapport dans deux lots de la rue du Canal.

ANNONCE JUDICIAIRE. SPLENDIDE DOUBLE COTTAGE. Placement de rapport dans deux lots de la rue du Canal.

ANNONCE JUDICIAIRE. SPLENDIDE DOUBLE COTTAGE. Placement de rapport dans deux lots de la rue du Canal.

ANNONCE JUDICIAIRE. SPLENDIDE DOUBLE COTTAGE. Placement de rapport dans deux lots de la rue du Canal.